

1354



REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – un But – une Foi



**CONTRIBUTION DE LA COMMISSION
« COLLECTIVITES LOCALES »
A LA REDACTION DU DSRP II (2006-2010)**

**DOCUMENT DE SYNTHESE
DES CONTRIBUTIONS DES ONZE REGIONS**

Février 2006

gtz

Ce document a été élaboré avec l'appui de la coopération technique allemande
GTZ/MEF gtzmefp@sentoo.sn - PROCAS gtzprocas@sentoo.sn - PBA gtzkaolack@gtz-pba.sn

SOMMAIRE

1	Introduction.....	2
1.1	Contexte	2
1.2	Méthodologie	2
1.2.1	Les processus régionaux.....	2
1.2.2	La synthèse des documents régionaux	3
2	Analyse de la pauvreté dans les régions.....	4
2.1	Tableau des indicateurs de pauvreté par région	4
2.2	Profil de pauvreté par région.....	5
2.3	Analyse comparative des indicateurs de pauvreté entre régions.....	13
3	Les obstacles à la réduction de la pauvreté dans les régions	13
3.1	Analyse synthétique des obstacles à la réduction de la pauvreté dans les régions	
3.1.1	Insuffisance des revenus des populations.....	16
3.1.2	Faible accès des populations aux services sociaux de base.....	17
3.1.3	Insuffisance de la prise en charge des groupes vulnérables	17
3.1.4	Difficulté d'accès des populations à une sécurité alimentaire.....	17
3.2	Tableau des obstacles à la réduction de la pauvreté prioritaires par région	19
4	Les orientations stratégiques pour réduire la pauvreté dans les régions	23
4.1	Analyse synthétique des orientations stratégiques pour réduire la pauvreté dans les régions	
4.1.1	L'amélioration des revenus des populations.....	23
4.1.2	L'accès des populations aux services sociaux de base.....	23
4.1.3	La prise en charge des groupes vulnérables	24
4.1.4	La sécurité alimentaire des populations	24
4.2	Tableau des orientations stratégiques prioritaires par région.....	25
5	Conclusion	28

1 Introduction

1.1 Contexte

Après trois années de mise en œuvre, le gouvernement de la République du Sénégal a entamé la réflexion pour réviser le DSRP, conformément à ses engagements. Cette révision sera basée principalement sur l'évaluation des résultats de la mise en œuvre, sur les récents résultats des études et enquêtes, et l'exploitation des nouvelles stratégies sectorielles articulées au DSRP ainsi que les résultats des travaux des groupes thématiques sur les OMD.

Après une première phase consacrée à la rédaction du rapport d'avancement 2004, les acteurs se sont engagés de manière effective dans la formulation du DSRP seconde génération (DSRP-II).

Cet engagement des acteurs s'est traduit par une participation effective aux travaux des commissions. En effet, dans un souci d'assurer la participation effective de tous les acteurs, cinq commissions ont été mises en place lors du séminaire de lancement du processus : « Services Etatiques », « Secteur Privé », « Société Civile », « Collectivités Locales » et « Partenaires au développement ». Ces commissions ont eu pour mandat de produire chacune une contribution, conformément à la démarche adoptée de manière consensuelle. Celle-ci se décline essentiellement en quatre étapes : (i) Réactualisation du Diagnostic et bilan de la mise en œuvre de la stratégie, des politiques, programmes et projets (PPP) (2002-2005) (ii) Réactualisation des objectifs et de la matrice des mesures, (iii) Elaboration du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et (iv) Elaboration de la matrice des indicateurs et du cadrage macroéconomique.

C'est dans ce cadre que la Commission « Collectivités Locales », avec une démarche plus élaborée exigée par la spécificité de sa composition, propose le présent document comme contribution à la révision du DSRP. La démarche adoptée par ladite Commission est présentée dans la partie suivante.

1.2 Méthodologie

De manière générale, la commission « Collectivités Locales » a adopté une démarche qui s'articule autour de deux étapes : une première étape pendant laquelle, chaque région a organisé l'élaboration de son propre document de contribution au DSRP - II et une deuxième étape de synthèse des 11 documents pour produire une contribution de la commission « Collectivité Locale ».

1.2.1 Les processus régionaux

Les processus régionaux ont eu comme objectif d'amener l'ensemble d'acteurs de chaque région à produire de manière consensuelle un document dans lequel ils donnent des orientations pour réduire la pauvreté dans leur région.

Pour y arriver ; une démarche commune a été adoptée avec des particularités régionales. En effet, une phase-test¹ qui a concerné les régions de Kaolack, Fatick, Kolda et Ziguinchor avait démarré depuis le mois de Juin. Dans chaque région, les acteurs ont d'abord engagé

¹ appuyé par la coopération technique allemande (GTZ) à travers le Programme d'Appui pour le Développement socio-économique pour la Paix en Casamance (PROCAS), le Programme Lutte contre la Pauvreté en Milieu Rural (PBA) et le Projet d'Assistance-Conseil au Ministère de l'Economie et des Finances (GTZ/MEF).

une réflexion dont l'aboutissement les a amenés à dire clairement la manière avec laquelle ils comptaient participer à la révision du DSRP. Par la suite, chaque région a conçu et géré son propre processus participatif – qui s'est déroulé différemment pour chacune des quatre régions selon ses particularités. Globalement, ces processus participatifs ont comporté les éléments suivants :

- mettre en place un groupe de travail restreint,
- faire l'état des lieux de la pauvreté dans la région comme document d'introduction aux ateliers locaux,
- impliquer la diversité d'acteurs à travers une série d'ateliers locaux ou des ateliers spécialisés d'imprégnation (par exemple, un atelier destiné à l'information et la mise à niveau de la société civile s'est tenu à Fatick),
- tenir un atelier régional de synthèse,
- rédiger le document de contribution de la région et organiser sa validation.

Ce sont les résultats obtenus dans cette phase-test qui ont été capitalisés et proposés dans un séminaire de lancement tenu le 27/10/05 à l'hôtel Ngor Diarama de Dakar pour servir de base de méthodologie des processus dans les autres régions. Les processus dans ces autres régions ont été appuyés financièrement par la BAD (Dakar, Thiès, Louga, Matam), et le PNUD (Diourbel, Saint-Louis, Tambacounda).

1.2.2 La synthèse des documents régionaux

Cette étape a eu comme objectif de produire, à partir des onze documents de contribution des régions, le document de contribution de la commission « Collectivités Locales » que celle-ci va proposer au comité technique chargé de la rédaction du DSRP-II pour son intégration.

Elle a consisté d'abord en la production d'un document de base à partir d'une synthèse des différentes contributions des régions. Ce document reprend les différents profils de pauvreté des régions en faisant leur comparaison et analyse les obstacles et les orientations stratégiques à la réduction de la pauvreté pour faire ressortir les points communs et les points spécifiques.

Ensuite, ce document a été proposé pour partage et enrichissement lors d'un atelier organisé à cet effet à Thiès les 27 et 28 janvier 2006. L'atelier a réuni tous les représentants des régions, à savoir : pour chaque région les chefs des Services Régionaux de la Statistique et du Plan, un membre de la Société Civile, le Directeur Régional de l'ARD, et un représentant du Conseil Régional.

Enfin, un document final de contribution de la commission « Collectivités Locales » est produit à la suite de l'atelier. Il prend en compte sous forme de synthèse les contributions des différentes régions et les résultats de l'atelier². C'est à la suite de cette démarche que ce rapport est élaboré. Il se présente comme suit :

- le premier chapitre d'introduction présente le contexte et la méthodologie ;
- le deuxième chapitre décrit les profils de pauvreté des régions et leur comparaison. ; le troisième chapitre analyse les contraintes à la réduction de la pauvreté dans les régions afin de sortir les points communs et les points spécifiques ;
- enfin, le chapitre quatre analyse les orientations proposées par les régions pour établir les orientations communes à tous et celles qui sont spécifiques à certaines zones.

² Consultant d'appui à la synthèse : Daouda Ndiaye

2 Analyse de la pauvreté dans les régions

2.1 Tableau des indicateurs de pauvreté par région

Sources des données : ESAM II, 2001/2002, I/A/MEN, EDSIV

	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tamba	Thiès	Ziguinchor	National
Le pourcentage de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté (ESAMII 2001-2002)	33,6%	61,5%	46,3%	65,3%	66,5%	36,2%	41,2%	41,2%	56,2%	48,6%	67,1 %	48,40%
Taux brut de scolarisation (source I/A/MEN 2004-2005)												
global	87%	53%	75%	62%	93%	76%	71%	95%	83%	83%	104%	80%
filles	86%	51%	76%	59%	88%	73%	73%	96%	83%	81%	100,0 %	77%
garçon	88%		75%	66%	98%	79%	70%	94%	82 %	95%	106,8 %	82%
global	90%	52%	80%	61%	85%	89%	48%	83%	82 %	95%	89,09 %	91%
filles	90%	51%	81%	85%	85%	76%	46%	85%	49%		77,42 %	94%
garçon	90%		79%	86%	86%	102%		82%			90,73 %	90 %
global			51%	37%	nd	52%			39%	41%	57,74 %	44%
filles			45%								41,29 %	47%
garçon			56%								77,52 %	50%
Taux de couverture vaccinale	75%	67%	95%	83%	71%	84%	89 %	65%	58%	100%	74 %	70%
Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé	55%	87%	55%	41%	26%	50%	34%	50%	34%	47%	72%	58%
Taux de prévalence du VIH (SIDA) dans la population générale	0,6%	0,1%	0,9%	0,7%	2%	0,5%	0,6 %	0,5%	0,4%	0,4%	2,2 %	0,7%
urbain	72%	78%	63%	100%	27,6%	84%		26%	75%	79%	48%	90%
rural			36%	65%		72%			33%	22%	16%	64%
%age de la population urbaine ayant accès à l'assainissement	31%		11%			27%		16%			9%	57%
Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/age) chez les enfants de 0 à 5 ans (source EDSIV 2005)	6%	20%	16%	11%	32%	21%	29%	28%	25%	13%	10%	19%

2.2 Profils régionaux de pauvreté

Selon le professeur Jeffrey Sachs dans son ouvrage « La fin de la pauvreté » la pauvreté ou du moins l'extrême pauvreté peut être considérée comme étant une situation dans laquelle **« les gens n'ont pas les moyens de satisfaire les besoins les plus élémentaires : ils sont sous-alimentés, ils n'ont pas d'eau potable, ils ne peuvent pas se faire soigner, envoyer leurs enfants à l'école, ils n'ont pas de chaussures parfois même pas de toit pour se protéger ».**

La compréhension de la situation d'un tel état dans chacune des régions du Sénégal en référence aux OMD nécessite la connaissance du comportement des indicateurs de pauvreté : le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, le taux brut de scolarisation, le taux d'admission au CI, le taux d'achèvement pour l'élémentaire, le taux de couverture vaccinale, la proportion d'accouchements assistés par du personnel formé, le taux de prévalence VIH/SIDA dans la population en général, le taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/âge) chez les enfants de 0 à 36 mois, le taux d'accès à l'eau potable, le pourcentage de la population urbaine ayant accès à l'assainissement.

Ce sont ces indicateurs qui seront les éléments essentiels de l'analyse faite dans cette partie. Les rapports de contribution des régions basés sur les données des enquêtes ESAM II 2001/2002 et QUID 2001) ont révélé que les populations dans les régions vivent généralement dans une situation de pauvreté.

Cette situation de pauvreté des populations présente des points de similitudes mais sont généralement différentes d'une région à l'autre. Ainsi, selon les différents documents de contribution, le profil de pauvreté qui se dégage par région peut être résumé comme suit :

DAKAR

Le taux global de la pauvreté de la région cache des disparités entre Dakar et ses banlieues.

Au vue du pourcentage de 33,6% des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté (enquêtes ESAM II), la région de Dakar présente le profil de pauvreté de loin le plus bas, comparé à la moyenne nationale (48,5%). Elle est ainsi la région la moins pauvre du Sénégal.

Cependant, cette situation d'apparence favorable est très précaire si on tient compte du nombre absolu de pauvres. A cela s'ajoute l'arrivée annuelle de migrants (avec un solde migratoire de 203.000 habitants, ESAM II) à la recherche de meilleures conditions de vie.

L'accès aux services sociaux de base est étroitement lié aux spécificités de la région (très fortes densités humaines 76.978 habitants/km² à Yeumbeul Sud, mauvaise répartition des infrastructures, problèmes de mobilité urbaine, insuffisance des infrastructures sanitaires et scolaires).

Au niveau de l'éducation, malgré un taux élevé de scolarisation 87 % (IA – 2005), on note une surcharge des classes dans la zone péri-urbaine. Cette situation entraîne un fort taux de déperdition scolaire. Dans le domaine de la santé, malgré un fort taux d'équipement, l'accessibilité physique et financière reste un problème entier.

Au niveau de l'assainissement, le taux de branchement au réseau, estimé à 31 % cache des disparités importantes et ne concerne que la zone urbaine, l'accès à l'eau potable assuré pour une bonne frange de la population 72,4%. Toutefois, la situation nutritionnelle

défavorable qui a maintenu le taux de prévalence de l'insuffisance pondérale à un niveau relativement élevé, 22,9% contre une moyenne nationale de 19,2%, constitue encore un facteur défavorable.

Les calamités naturelles (inondations, érosions côtières...), le chômage des jeunes, les problèmes de mobilité urbaine et la pression démographique peuvent être considérés comme des facteurs révélateurs de la situation de pauvreté.

DIORBEL

Diourbel présente un profil de pauvreté relativement important. En effet 61,5% sont considérés comme pauvres, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale. Ainsi, Diourbel est l'une des régions les plus pauvres du Sénégal. Cette position défavorable est également révélée par le niveau de scolarisation relativement bas, notamment un taux brut de scolarisation global de 52,57 % largement en dessous de la moyenne nationale (79,9%) avec une faible part des filles.

Il faut cependant noter que la région regorge de « Daaras » ou l'Etat à travers le MEN, a instauré le trilinguisme (Arabe, Wolof et Français) qu'il associe à la formation professionnelle.

Cette démarche permet de prendre en charge la spécificité de la région qui, dans certaines de ses parties, rejette la scolarisation en français.

Ainsi le nombre d'enfants issus des « daaras » ajouté à celui des enfants fréquentant l'école française peut relever de manière sensible le TBS.

Au point de vue de la santé, plus de la moitié des femmes de la région (87,3%) accouchent avec l'assistance d'un personnel bien formé.

Outre, son accès très difficile, l'eau potable de Diourbel est saumâtre (taux de salinité élevé), ce qui ne facilite pas son utilisation. Ce manque d'eau joint à un assainissement quasi inexistant dans les villes fait de Diourbel un foyer endémique de maladies d'origine hydrique comme le choléra.

FATICK

Selon les résultats de l'ESAM II de 2002, la région affiche un taux de pauvreté de 46,3% légèrement en deçà de la moyenne nationale qui est de 48,5%. Cette situation est caractérisée par :

- un niveau de scolarisation relativement importante des enfants avec un taux brut de scolarisation de 75% en 2004/2005 (76,3% pour les filles contre 74,6% pour les garçons) pour un taux d'admission au CI de 80,3% ;
- le déficit en infrastructures et l'insuffisance des ressources font que le problème de l'accès reste entier ;
- le taux d'achèvement pour l'élémentaire demeure également faible par rapport au taux d'admission au CI (50,71% contre 80,3% respectivement même s'il est supérieur à la moyenne nationale qui est de 44,1%), source : IA Fatick 2004-2005 ;
- des problèmes d'accessibilité physique et financière ;
- une couverture sanitaire insuffisante aussi bien au niveau des infrastructures que du personnel.

Cela se reflète sur le rayon de desserte des structures sanitaires (48,7% de la population vivent à 5 km et plus d'une structure sanitaire et 6,2% vivent dans les 28 îles que compte la région /Rapport Médical 2004) et sur le suivi des couches vulnérables.

A titre d'exemple, la proportion d'accouchements assistés par du personnel formé est de 54,8% alors que le taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ration poids/âge), chez les enfants de 0-5 ans est de 15,9% selon EDS IV de 2005.

Des difficultés d'accès à l'eau potable et à l'assainissement : Enquête MICS II de 2000 a révélé que le taux d'accès à l'eau potable est de 49,5% au niveau régional (au niveau rural, il

n'est que de 36,4%) alors que 10,5% seulement de la population ont accès à un assainissement adéquat.

En plus des difficultés d'accès, il faut noter que dans plusieurs zones, l'eau est de mauvaise qualité (saumâtre).

Cependant, il est important de noter que des efforts sont également à faire pour améliorer la situation alimentaire des populations, la promotion d'activités génératrices de revenus pour diversifier les sources de revenus des populations.

KAOLACK

La région affiche un taux de pauvreté élevé de 65,3% (ESAM II 2001/2002), soit la troisième région la plus pauvre après Kolda et Ziguinchor. Ce taux est bien au dessus de la moyenne qui est de 48,5 %. Les indicateurs sociaux confirment ce niveau. Par ailleurs, le TBS (62,06%) est encore relativement faible, comparé à une moyenne nationale nettement supérieure (79,9%) et à un objectif de 75,8% pour l'année 2003. Au même moment, le taux d'admission au CI était de 60,7% en 2002-2003 par rapport à un objectif de 85%. De même pour le taux d'achèvement pour l'élémentaire (37,1%) qui se trouve en deçà de l'objectif de 44% pour 2003. La situation de la pauvreté dans la région est aussi fortement liée à la dégradation des conditions de production et de commercialisation, essentiellement dans le secteur agricole, ce qui a eu comme conséquence les dures périodes de sécheresses surtout en milieu rural.

KOLDA

A Kolda, l'enquête sur les priorités (1991-1992) révélait un taux de prévalence de la pauvreté élevé. Il était de 83 % contre 65,3 % au niveau national. En 2004, selon les résultats de l'EDS, il se situe à 57,8% contre 57,1% pour le niveau national. Ainsi, la région de Kolda occupe le 3^e rang des régions les plus pauvres du Sénégal.

Au plan de l'éducation, le taux brut de scolarisation est assez satisfaisant. Selon le rapport 2004 de l'IA, il est 92,59% (87,51% pour les filles et 97,67% pour les garçons). Cependant, les déperditions scolaires demeurent encore assez élevées.

En matière de santé, on note encore quelques faiblesses majeures. En effet, les femmes passent difficilement leurs grossesses et accouchent dans des conditions précaires et dramatiques ; le suivi prénatal ou postnatal est l'exception en milieu rural ; la mortalité infantile - juvénile est très élevée. Sur 1000 naissances vivantes, 205 décèdent avant l'âge de 5 ans (EDS 97) ; le taux de la mortalité maternelle est alarmant (1200 cas pour 100.000 naissances vivantes dans la région).

Le taux de couverture vaccinale contre les principales maladies de l'enfance reste encore relativement faible malgré les progrès réalisés. Il est estimé à 71,3% tandis que la moyenne nationale est de 70%.

Le taux de prévalence du VIH SIDA est relativement élevé. En 2004, il était estimé à 2,0 avec une tendance à la féminisation (1,8% chez les femmes et 1,1% pour les hommes).

L'accès aux infrastructures de santé (population rurale ayant accès à un poste de santé ou un dispensaire situé à moins de 5km) est très faible : 25 sur les 41 communautés rurales ont une couverture de moins de 25 %. Autrement dit, 21% des populations résident à plus de 15 km des structures sanitaires les plus proches, tandis que 40% se trouvent entre 5 et 15 km contre 39% pour un accès à moins de 5 km.

Avec un taux de desserte rurale de 26 %, l'eau potable connaît un déficit de 46.468 m³/j selon l'enquête MICS-II-2000. En plus, les populations s'approvisionnent à partir de sources

d'eau non protégées. Le taux d'accès à l'eau potable est l'un des plus faibles du pays (27,6 % contre la moyenne nationale de 90% indiquée dans le DRSP) même s'il a évolué entre 1996 (12 %) et 2000 (27,6 %). On note également une absence notoire de système d'assainissement et de gestion adéquate des ordures ménagères.

LOUGA

Avec un taux de pauvreté selon les ménages (ESAM II) de 36.2%, la région de Louga reste l'une des régions qui contribue moins à la pauvreté (5%). Ceci est le fruit d'efforts remarquables conjugués de l'Etat, des Collectivités Locales, des ONG, des Projets et Programmes qui sont en train d'être faits pour améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base. En effet, dans plusieurs domaines, les taux régionaux se situent en dessous de la moyenne nationale.

Dans le domaine de l'éducation, la région qui souffrait d'une insuffisance notoire en infrastructures et en personnel, en plus de la mobilité de sa population, avait l'un des plus taux de scolarisation le plus faible du pays (50,5%) selon l'IA. Aujourd'hui, les efforts considérables sont enregistrés et le TBS est remonté à 75,69% en 2004-2005. Il est à noter que les résultats proviennent des efforts consentis dans le domaine des infrastructures mais aussi de la sensibilisation menée dans la région pour la scolarisation des filles. Il est attendu dans les prochaines années un meilleur TBS eu égard à la tendance qui se dessine avec l'implantation de plus en plus poussée des partenaires au développement. Les efforts à déployer devraient aller dans le sens du rapprochement des populations rurales des établissements scolaires pour leur faciliter l'accès.

Les départements de Louga et Kébémér alimentés à partir du Lac de Guiers enregistrent un taux d'accès à l'eau potable satisfaisant par contre le département de Linguère, qui s'alimente des forages pose beaucoup de problèmes.

En milieu urbain, avec un taux de 84%, l'approvisionnement en eau des populations est acceptable, même si des efforts sont à faire avec la mise en place d'infrastructures d'adduction d'eau.

En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable reste relativement faible, même s'il est supérieur au niveau national. En fait, le département de Linguère qui est par excellence la zone d'élevage, connaît un déficit en forages qui pousse souvent les populations à parcourir plusieurs km pour l'approvisionnement des populations et du bétail.

La situation sanitaire de la région de Louga s'est considérablement améliorée au cours de ces trois dernières années, malgré la présence de certaines poches où elle est encore insatisfaisante.

Ainsi, par rapport à la santé maternelle et infantile, le taux régional de couverture vaccinale qui est de 83,6% en 2004/2005 (Source Rapport Médical de Louga) dépasse légèrement le taux national. Pour la proportion d'accouchements assistés par un personnel formé, elle est de 50%, soit un peu moins du niveau national ; cette situation se traduit par une réduction considérable des accouchements à domicile.

En ce qui concerne les enfants de 0 à 5 ans, le taux de prévalence de l'insuffisance pondérale qui est de 20,7%, est relativement bas par rapport au niveau national.

Le taux de prévalence du VIH/SIDA est de 0,5% contre 0,7% au niveau national. Les efforts de sensibilisation devront cependant être poursuivis, eu égard à la proportion importante de l'immigration qui est un facteur catalyseur du SIDA dans la zone.

Pour maintenir les acquis, un accent particulier devra être mis sur le volet assainissement pour lutter contre le péril fécal et contre les maladies liées aux moustiques.

MATAM

A Matam, il est encore difficile de déterminer un profil de pauvreté qui cadre avec la région actuelle constituée d'une partie de l'ancienne région de St-Louis (ancien département de Matam) et d'une partie de l'ancienne région de Louga (CR de Vélingara et de Louguéré Thioly). En effet, les enquêtes qui permettent de déterminer le profil de pauvreté du pays et de chaque région ont été effectuées avant l'érection de Matam en région. Ces enquêtes sont : ESAM1 (1994/95), ESAM2/QUID (2001/2002).

L'Enquête sur la Perception de la Pauvreté au Sénégal (EPPS-*Volet statistique en 2001*) et l'Enquête participative de Perception de la Pauvreté au Sénégal (EPPS-*Focus groupe en 2001*).

Si on se réfère aux résultats du QUID 2001 (Questionnaires Unifiés sur les Indicateurs de Développement) qui est un volet de l'ESAM 2 (Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages), on se rend compte que le profil de pauvreté de la région est à cheval sur ceux des deux régions que sont St-Louis et Louga. Donc, les indicateurs de pauvreté de ces deux régions peuvent servir de baromètre à la région de Matam.

Cependant, la proportion que représente l'ancien département de Matam par rapport aux deux autres communautés rurales venues de la région de Louga, est largement plus importante. En effet, sur les 14 communautés rurales de l'actuelle région, 12 proviennent de l'ex département de Matam et deux seulement de la région de Louga. Du point de vue de la population, les communautés rurales de Vélingara et Lougré Thiolly ne représentent que 4% environ de la population totale de la région. Par conséquent, le profil de pauvreté de Matam peut être considéré comme beaucoup plus proche de celui de Saint Louis.

Il n'existe pas de données désagrégées pour la région de Matam. Mais par rapport aux résultats du QUID de l'ancienne région de Saint-Louis (qui englobe une bonne partie de l'actuelle région de Matam), 41,2% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté, 37,9 % des ménages ne disposent pas de terres et du coup plus de 68% ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires.

Les indicateurs sociaux à Matam marquent pour la plupart des écarts par rapport aux moyennes nationales. En effet, pour le taux brut de scolarisation par exemple, il se situe en deçà des 79,9% du niveau national avec 71,2% au plan global, 72,79% pour les filles et 69,5% pour les garçons en 2004. La même tendance est constatée en ce qui concerne les taux de couverture vaccinale et de prévalence du SIDA assez élevés qui sont respectivement de 89% (PEV 2004) et de 2,2% (en 2003) contre 70% et 0,7% pour le niveau national. En ce qui concerne le SIDA, la position de région frontalière et de zone d'émigration pourrait être des facteurs explicatifs du taux de prévalence élevé. En ce qui concerne l'insuffisance pondérale, l'accès à l'eau potable et l'assainissement, les indicateurs de la région de Saint-Louis peuvent servir de baromètre.

La situation de pauvreté dans cette région est aggravée souvent par des catastrophes naturelles (inondations, désertification etc.) mais également par l'insécurité qui sévit dans la zone et par rapport à laquelle les populations ne disposent pas de moyens pour y faire face.

SAINT LOUIS

La région accuse un taux relativement faible, comparé à la moyenne nationale 41,2% contre 57,1%. Cependant, cette situation cache d'énormes disparités entre départements d'une part (Podor), et entre zones éco géographiques (Walo et Dieri) d'autre part.

Les indicateurs d'accès à l'éducation offrent de bonnes perspectives (TBS : 94,97 contre 79,9% au niveau national) mais les retards accusés dans le relèvement de la qualité dans l'éducation, risquent de réduire les impacts. L'admission au CI (83% contre 91,1%) souffre des difficultés d'accès à l'état civil surtout en milieu rural où les garçons participent aux travaux champêtres.

La couverture sanitaire est en deçà de la moyenne nationale 65% contre 70%. Cette situation est étroitement liée à l'enclavement d'une bonne partie des zones géographiques surtout en période d'hivernage.

Le taux de prévalence du SIDA est quand même relativement faible et ne semble pas traduire le risque que pourrait constituer la position carrefour de la zone.

L'accès à un poste de santé est relativement satisfaisant du point de vue nombre, comparé aux normes de l'OMS mais il se pose une inégale répartition géographique de ces derniers. En termes de couverture sanitaire, les infrastructures, surtout les hôpitaux, connaissent une situation d'insuffisance réelle. L'hôpital de Saint-Louis prévu à l'époque coloniale pour les habitants de l'île couvre aujourd'hui toute la région.

L'accès aux routes et pistes est surtout problématique en milieu rural dans le Walo comme dans le Dieri. Par ailleurs, le désenclavement de l'île à Morphil constitue un grand pas dans l'accessibilité des populations aux pistes de production

La création de richesses est assez soutenue avec l'implantation d'institutions de micro finance dotées de ressources relativement importantes qui favorise leurs capacités de crédit. Cependant, les groupes vulnérables éprouvent des difficultés d'accès à ces sources pour financer leurs AGR.

En dépit des atouts enregistrés de part et d'autre, la région de Saint-Louis présente un écosystème assez fragile lié aux inondations et à la dégradation des ressources naturelles. Par ailleurs, il existe des îlots de pauvreté surtout dans les zones de forte concentration humaine (ville de Saint-Louis et Richard Toll notamment).

De manière générale, l'accès aux services sociaux de base dans la région de Saint-Louis est relativement satisfaisant. L'enjeu à Saint-Louis est plus dans l'amélioration de la qualité des infrastructures sanitaires, scolaires et hydrauliques.

TAMBACOUNDA

Tambacounda présente un taux de pauvreté de 56,2% avoisinant la moyenne nationale. Ce qui est essentiellement confirmé par certains indicateurs sociaux. En effet, le système sanitaire est déficient à cause de l'étendue, de l'enclavement du territoire et de l'insuffisance d'infrastructures sociales de base et du personnel. Le taux de couverture vaccinale reste encore très en dessous de la moyenne nationale (57,7%) et les problèmes liés à la santé de la reproduction persistent (taux d'accouchement assisté : 33,6%). Pour ce qui est de l'insuffisance pondérale, le taux est de 24,5% ; ce qui s'explique par la pauvreté, l'absence de structures d'accompagnement mais surtout l'inefficacité des politiques des naissances. Le taux de prévalence du SIDA, de 0,4%, est de loin inférieur à la moyenne nationale, mais cache des disparités régionales avec des pointes dans les zones frontalières et aurifères. Le système éducatif, quoique performant avec un TBS de 57,2 %, ne semble pas être capable

de maintenir les élèves à l'école encore moins de donner des résultats satisfaisants, surtout en ce qui concerne les filles (taux d'achèvement global 39,3%). Certes l'accès à l'eau potable est acceptable dans les zones urbaines mais reste très faible dans les zones rurales. Il n'existe pas de réseau d'assainissement à Tambacounda.

THIES

Au vu des éléments statistiques disponibles au niveau régional, il apparaît que le profil régional de pauvreté correspond en termes de pourcentage au taux national de pauvreté, à savoir 57,1%.

La pauvreté est cependant plus ou moins importante en tenant compte de la physionomie économique des différents départements qui composent la région (Mbour, Thiès et Tivaouane). Il est à noter que le département de Tivaouane est très marqué dans sa partie orientale par un déficit assez important en infrastructures socio-économiques et en services sociaux de base, ce qui pousse les populations à un exode massif vers les centres urbains. Mais de façon générale, le profil de pauvreté dans la région est surtout marqué par les facteurs aggravants ci-après :

- baisse de la production agricole liée à la mauvaise pluviométrie, à la dégradation des sols, à l'importation de produits d'élevage, à l'exploitation de produits halieutiques par des trans-nationales, et ce, au détriment des artisans, aux calamités naturelles.
- Démographie galopante (croissance démographique 2,6%), créant un déséquilibre entre les ressources disponibles et les consommateurs
- Importante population juvénile sans emplois et sans revenus (58%)
- Chômage lié à la fermeture des usines (NSTS, Mont-Rolland, usine de décorticage de Tivaouane, etc.), à la compression de personnels à la SSPT et surtout à la SNCFS qui a provoqué une grande hémorragie sur le plan de la perte de l'emploi et de la croissance de la misère dans les familles.
- Faible rémunération de la main-d'œuvre touristique.
- Précarité des revenus des personnes évoluant dans le secteur commercial informel.
- L'accès difficile au foncier pour les femmes et les jeunes.
- Non accès des populations défavorisées aux crédits bancaires.
- Envahissement des marchés par des produits importés qui défient toute concurrence et tue l'économie régionale.
- Pouvoir d'achat des populations trop faible par rapport aux exigences financières de l'accès aux services sociaux de base.
- Enclavement de certaines zones rurales qui ne favorise pas l'écoulement des productions locales.

ZIGUINCHOR

C'est la région avec le taux de pauvreté le plus élevé (67,1%), ce qui est d'ailleurs confirmé par le fort taux d'insuffisance pondérale le plus élevé du pays (42,5 %). Par ailleurs, les autres indicateurs sociaux indiqués dans le document de contribution de la région témoignent encore de la pauvreté régionale.

Ainsi, les indicateurs de l'éducation traduisent les faibles performances de réussites scolaires. En effet, malgré des taux brut de scolarisation (100,3%) et d'admission au CI (89,9%) les plus élevés du pays aussi bien chez les filles que les garçons, seulement 57,74% achèvent le cycle élémentaire et ce taux est encore plus faible chez les filles avec 41,29% contre 79,52% de garçons. Cette situation s'explique par : la faiblesse des revenus des ménages, le déplacement des populations du fait de la crise, de la qualité de l'enseignement dans des zones à pionniers et à volontaires non qualifiés.

Un taux de prévalence du VIH/SIDA très élevé (2,2%) par rapport à une moyenne nationale de 0,7% qui à l'heure actuelle, constitue une référence mondiale d'efficacité de lutte contre la pandémie. La raison essentielle est l'existence du conflit armé (viol, promiscuité, dépendance économique des femmes qui sont considérées comme couche vulnérable, etc.) mais aussi à la situation frontalière de la région (Gambie, Guinée Bissau, République de Guinée).

Un certain nombre de facteurs peuvent caractériser l'état de pauvreté de la région. Parmi ceux-ci, il est noté :

- l'état de malnutrition endémique et de sous alimentation ;
- l'accès difficile aux services et soins de santé essentiels et la faiblesse de la couverture vaccinale du fait de la difficulté à accéder à certaines zones ;
- l'accès également difficile à un logement décent ;
- l'isolement pendant la saison des pluies de la plupart des établissements humains de la région du fait du mauvais état des routes en raison des fortes précipitations ; l'enclavement externe et interne de la région est plus endémique en saison d'hivernage
- le taux de déperdition scolaire est très élevé dans le domaine de l'éducation ;
- l'accès difficile à bon nombre de zones de production qualifiées de zones polluées (mines, présence d'éléments armés, avancée accrue de la langue salée).

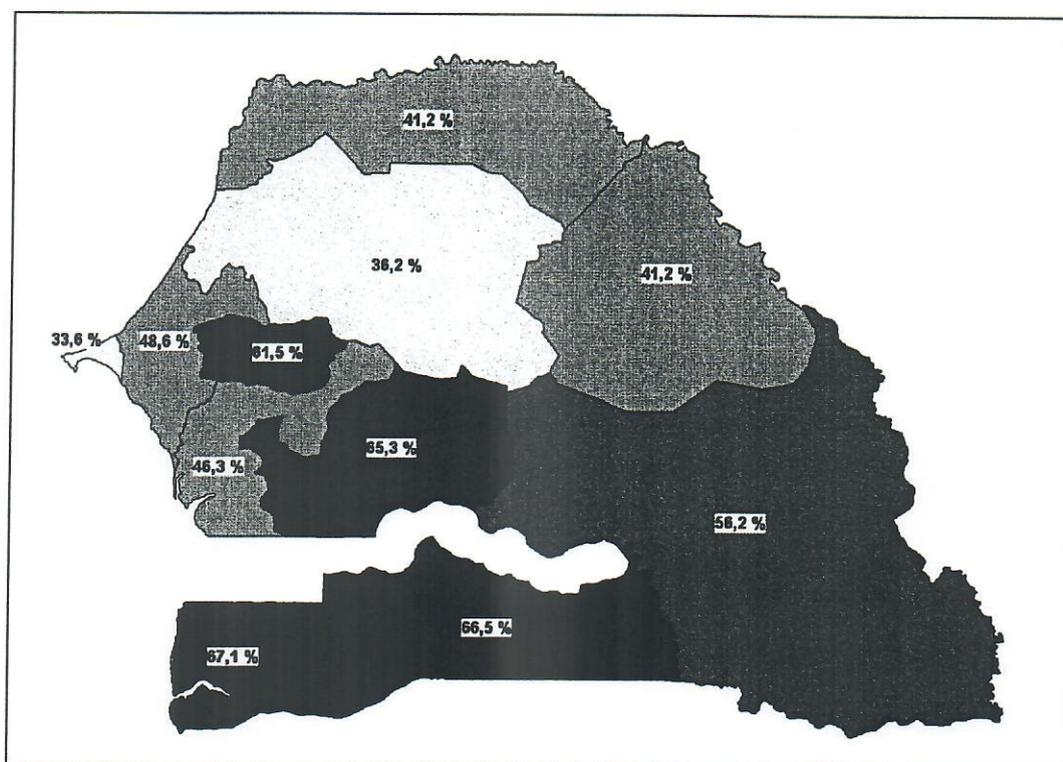
Pour l'accès à l'eau potable, on déplore une insuffisance de forages et de réseaux d'adduction d'eau mais aussi une faiblesse des capacités de maintenance.

Pour l'assainissement en milieu urbain, le faible taux s'explique par l'inexistence d'un réseau d'évacuation des eaux usées, la faiblesse du réseau d'évacuation des eaux pluviales, le manque de performance du système de collecte des ordures et l'inexistence d'un système de traitement des ordures.

2.3 Analyse comparative des indicateurs de pauvreté entre régions

L'analyse comparative du degré de pauvreté entre les régions selon les indicateurs monétaires et sociaux choisis, laisse apparaître une disparité remarquable, liée entre autres aux spécificités locales d'ordre économique, social, physique, etc. Ce constat de particularités régionales en matière de pauvreté est confirmé à la lumière des informations du tableau par l'écart parfois significatif entre indicateurs et entre ceux-ci et la moyenne nationale.

Le pourcentage des ménages vivants en dessous du seuil de pauvreté est de 48,4% pour tout le Sénégal. (ESAM II – 2001-2002).



Graphique 1 : Le pourcentage des ménages vivants en dessous du seuil de pauvreté (ESAM II – 2001-2002).

En regroupant les 11 régions selon le même indicateur, on peut distinguer trois grandes catégories :

Les régions les plus pauvres qui affichent toutes un taux supérieur au seuil national	Ziguinchor 67,1% ; Kolda 66,5% ; Kaolack 65,3% ; Diourbel 61,5% Tambacounda 56,2%.
Les régions moyennement pauvres	Thiès 48,6% ; Fatick 46,3% ; Saint-Louis et Matam 41,2%
Les régions les moins pauvres	Louga 36,2% Dakar 33,6%

NB : Le chiffre de 41,2% concernant les régions de Saint-louis et de Matam, relève de l'ancienne région de Saint-Louis.

Parmi les facteurs explicatifs les plus en vue concernant les régions les plus pauvres : Ziguinchor avec 67,1% ; Kolda 66,5% ; Kaolack 65,3% ; Diourbel 61,5% et Tambacounda) on peut noter :

- les conséquences de l'insécurité à cause du conflit armé (Kolda et Ziguinchor) ;
- l'enclavement et/ ou l'éloignement par rapport à certains pôles économiques ;
- le déclin des activités économiques lié à l'arachide ;
- l'absence d'activités économiques alternatives (Kaolack, Diourbel Tambacounda et Kolda).

Concernant les régions moyennement pauvres : Thiès avec 48,6% ; Fatick 46,3% ; Saint- Louis et Matam 41,2%), la situation y est fortement influencée par :

- l'existence d'activités touristiques et de pêche (Thiès, Fatick et Saint-Louis) ;
- l'existence de cultures irriguées et maraîchères (Thiès, Saint-Louis et Matam) ;
- l'existence de transferts de résidents expatriés (Matam) ;
- la disponibilité d'infrastructures et d'accès aux services sociaux de base ;
- l'existence d'industries agro-alimentaires et de transformation (SOCAS, CSS, SNTI, GDS, Rizerie) ;
- l'existence d'industries extractives (Thiès).

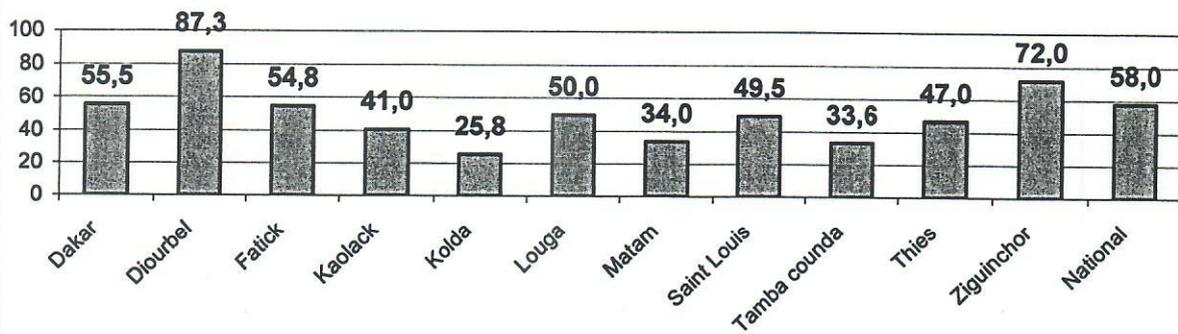
Mais l'impact de ces activités est insuffisant sur l'emploi et les revenus, du fait du faible développement et du caractère extraverti de certains secteurs.

Pour ce qui est des régions les moins pauvres, (Louga 36,2%, Dakar 33,6%), elles constituent le pôle économique, industriel, administratif, humain, culturel et intellectuel (Dakar) du pays :

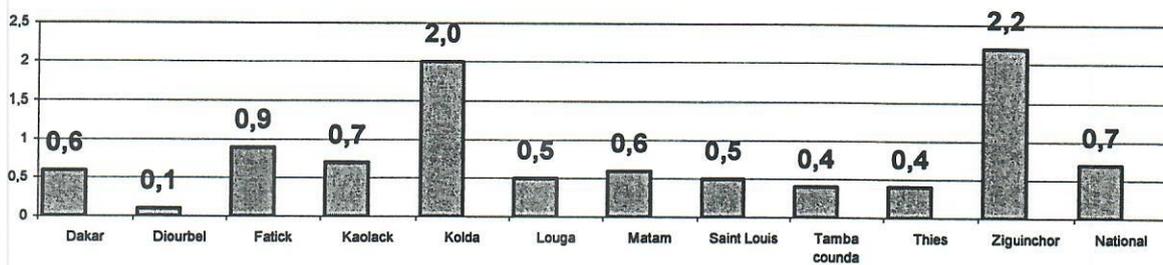
- les transferts avec les émigrés (Louga et Dakar) ;
- les activités liées à l'élevage (Louga).

Mais le nombre de personnes pauvres est très élevé à Dakar et ensuite la pauvreté est due à la forte concentration démographique. La immobilité urbaine à Dakar réduit également les opportunités économiques.

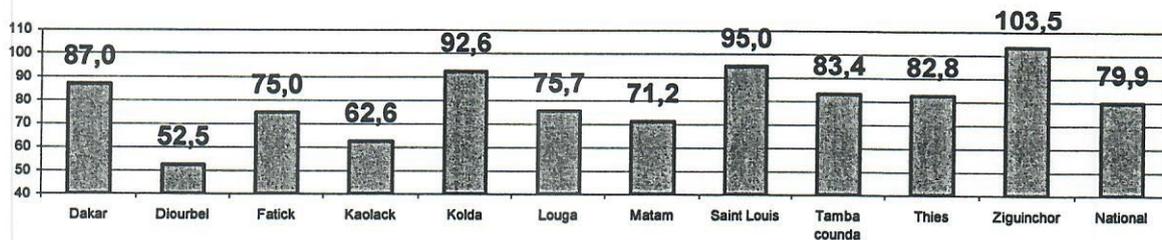
Graphique 3: Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé



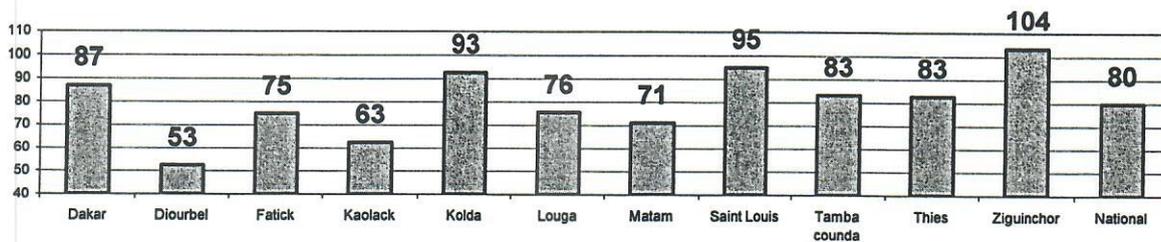
Graphique 4: Taux de prévalence du VIH (SIDA) dans la population générale

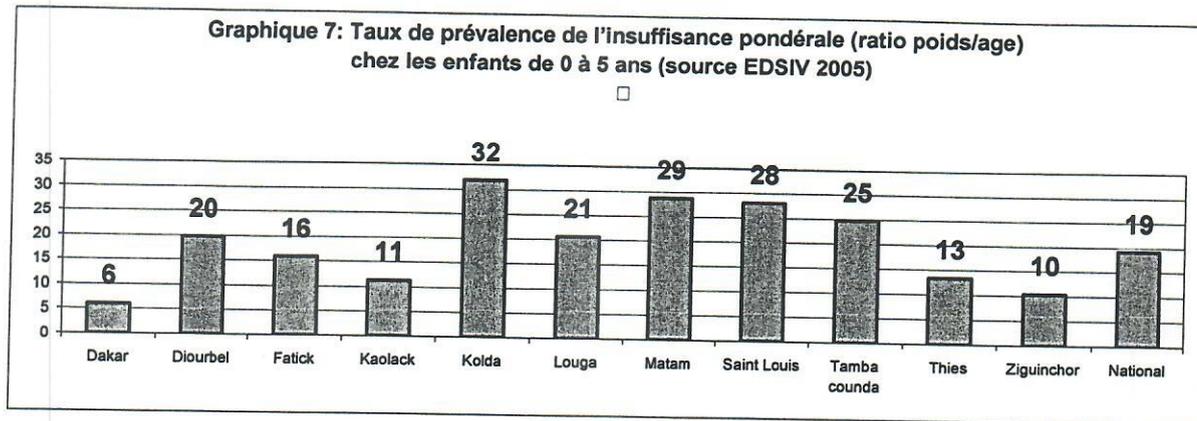


Graphique 5: Taux de couverture vaccinale



Graphique 6: Taux brut de scolarisation (source IA/MEN 2004-2005)





3 Les obstacles à la réduction de la pauvreté dans les régions

3.1 Analyse synthétique des obstacles à la réduction de la pauvreté dans les régions

La pauvreté dans les régions, selon les contributions des acteurs régionaux au DSRP, se manifeste essentiellement à travers le faible accès des populations aux services sociaux de base (éducation, services de santé, eau et assainissement), l'insuffisance des revenus des populations, la faible prise en charge des groupes vulnérables et le déficit alimentaire des populations.

Ces situations sont favorisées par divers facteurs qui sont identifiés par les acteurs régionaux dans chacune de leur région. Ceux-ci sont présentés ci-après sous forme de tableaux et analysés, afin de faire ressortir les obstacles communs à toutes les régions et ceux spécifiques à certaines d'entre elles.

3.1.1 Insuffisance des revenus des populations

Pour cet axe, les obstacles communs à toutes les régions pour la réduction de la pauvreté sont : la faible valorisation des produits, la difficulté d'accès aux facteurs de production, l'insuffisance des équipements et des infrastructures, la difficulté d'écoulement des produits et la faible capacité des ressources humaines, les difficultés d'accès au crédit, la difficulté d'accès à l'emploi, le vol de bétail, l'enclavement des zones de production, l'érosion et appauvrissement des sols, la pression démographique.

Concernant les contraintes spécifiques, l'analyse montre : l'inaccessibilité des populations à la sécurité et à une paix durable est propre à la région naturelle de la Casamance (Ziguinchor et Kolda), l'intensité des feux de brousse (Louga, Tamba, Kolda et Ziguinchor), la quasi inexistence d'unités industrielles (Kolda, Fatick, Matam), la salinisation des terres (Fatick, Kaolack, Diourbel, et Kolda), l'insuffisance des aménagements hydro-agricoles (Tamba, Matam, Louga, Ziguinchor et Kolda).

3.1.2 Faible accès des populations aux services sociaux de base

A la lumière de l'analyse, il apparaît que les obstacles suivants, à savoir : la faiblesse de l'offre de SSB, faible accessibilité financière aux SSB, la mauvaise répartition des SSB, la faible utilisation ou fréquentation des SSB et l'enclavement interne des régions, l'insuffisance de personnel qualifié (éducation, santé, notamment) et l'analphabétisme élevé surtout chez les femmes, constituent les contraintes communes auxquelles il faut s'attaquer pour réduire la pauvreté dans les régions.

Cependant, des spécificités existent : l'inaccessibilité des populations à une sécurité et à une paix durable (Ziguinchor, Kolda), les pesanteurs socio-culturelles et/ou religieuses pour l'éducation (Diourbel, Kolda, Kaolack, Tamba), l'inexistence d'un hôpital fonctionnel à Fatick, l'irrégularité de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques (Tamba et Kolda)

Ces obstacles constituent des fondamentaux qu'il faut lever pour créer les conditions d'une réduction de la pauvreté dans les régions.

3.1.3 Insuffisance de la prise en charge des groupes vulnérables

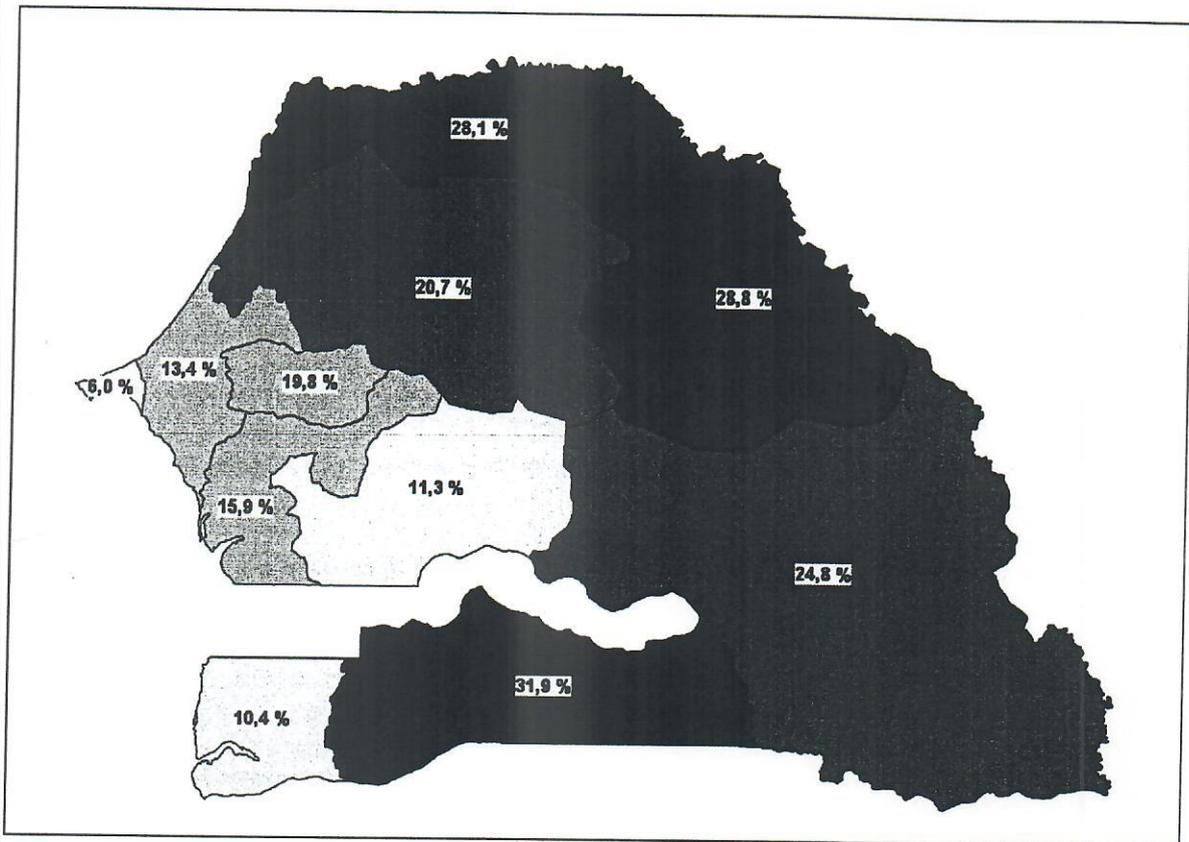
L'analyse des obstacles qu'il faut lever dans ce domaine pour la réduction de la pauvreté donne les mêmes tendances dans toutes les régions ; elles ont pour noms, la difficulté d'accès des GV aux ressources, la faible participation des GV aux instances de prises de décisions, la persistance des pesanteurs socio-culturelles défavorables aux GV, l'insuffisance de structures et de mécanismes d'insertion socio-économiques et l'insuffisance de la qualification professionnelle des GV, la non-disponibilité de spécialistes pour la prise en charge des aînés des handicapés des enfants et des femmes, l'insuffisance d'équipement d'allègement des travaux des femmes, insuffisance des services énergétiques, l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements adaptés pour les handicapés.

Les obstacles qu'il faut lever mais qui sont spécifiques à certaines régions sont : l'insécurité des régions (Ziguinchor, Kolda), la mendicité dans les villes (Ziguinchor, Dakar), le blocage socio-culturel (Thiès).

3.1.4 Difficulté d'accès des populations à une bonne alimentation

L'étude de cet axe est fondée sur les contributions au DSRP de quatre régions (Dakar, Fatick, Ziguinchor et Kolda) et indique que les contraintes communes relevées pour la réduction de la pauvreté dans les régions sont constituées par le coût élevé des denrées, la faible disponibilité quantitative et qualitative de produits alimentaires et l'approvisionnement difficile des populations en produits de base, la faible production céréalière/vivrière, extraversion des habitudes au détriment du consommé local, l'insuffisance des infrastructures de stockage et transformation, péril acridien et aviaire (parasitisme des cultures).

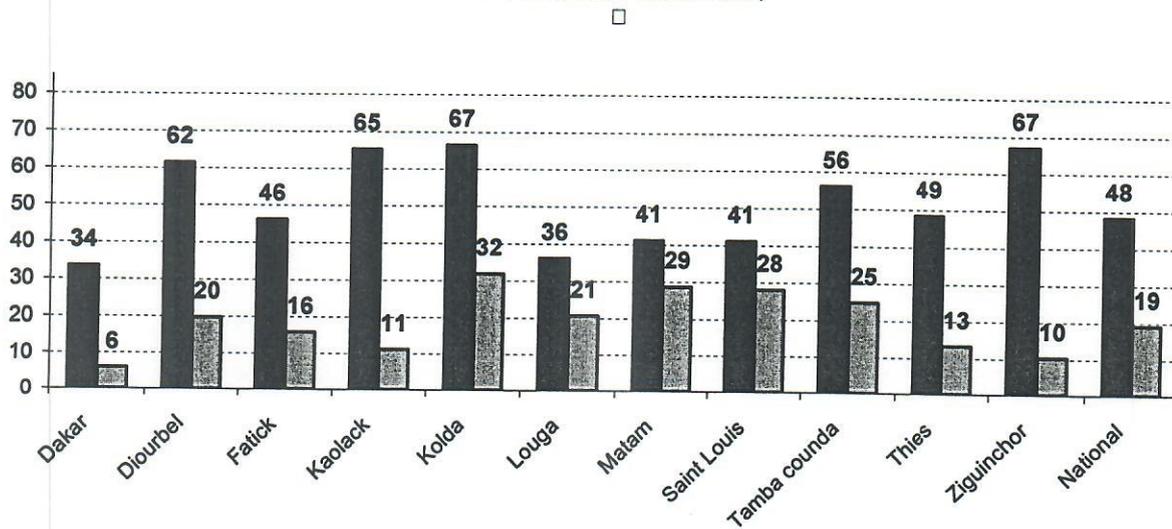
Cependant, des obstacles spécifiques à certaines régions sont : l'inaccessibilité des populations à la sécurité et à une paix durable (Kolda et Ziguinchor), la mauvaise gestion du surplus de production céréalière (Kaolack), la disparition des cultures de décrûe (Saint-Louis, Matam).



Graphique 8 : Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/age) chez les enfants de 0 à 5 ans (source EDSIV 2005).

Graphique 9: Le pourcentage de ménages vivants en dessous du seuil de pauvreté (source: ESAMII 2001-2002)

et le taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/age) chez les enfants de 0 à 5 ans (source EDSIV 2005)



3.2 Tableau des obstacles prioritaires par région

Régions	Insuffisance des revenus des populations	Inaccessibilité des populations aux services sociaux de base	Insuffisance de la prise en charge des groupes vulnérables	Difficulté d'accès des populations à une bonne alimentation
Dakar	<ul style="list-style-type: none"> - Chômage/sous et sans emploi. - Faible valorisation des produits. - Difficulté d'accès au crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise répartition des SSB. - Analphabétisme élevé surtout chez les femmes. - Faible accessibilité financière aux SSB. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de structures et de mécanismes d'insertion socio économique des GV. - Difficulté d'accès des GV aux ressources. - Non disponibilité de spécialistes pour la prise en charge des aînés, handicapés, orphelins. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé des denrées de première nécessité. - Approvisionnement difficile des populations en produits de base. - Faiblesse de la production céréalière.
Ziguinchor	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement des zones de production. - Insuffisance des équipements et infrastructures. - Faible valorisation des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement interne de la région. - Faible accessibilité financière aux SSB. - Insuffisance de personnel qualifié (éducation, santé notamment). 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de structures et de mécanismes d'insertion socio économique des GV. - Non disponibilité de spécialistes pour la prise en charge des aînés, handicapés, orphelins. - Insuffisance d'équipements d'allègement des travaux des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des unités et équipements de stockage et de transformation. - Faiblesse de la production céréalière. - Coût élevé des denrées de première nécessité.
Kolda	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement marqué par le manque d'infrastructures de transport routier, ferroviaire, maritime, aérien et de télécommunications. - Difficultés d'accès au crédit et aux intrants, notamment pour les femmes. - Quasi absence de valorisation locale des productions (faute d'équipements et d'unités de conservation et de transformation). 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de l'offre de services sociaux de base. - Mauvaise répartition spatiale des infrastructures sociales de base. - Coût relativement élevé des services sociaux de base. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse du pouvoir économique des femmes et autres groupes vulnérables. - Faible représentation des femmes aux instances de décisions. - Insuffisance d'équipements d'allègement des travaux des femmes et de services énergétiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'organisation du marché local des produits alimentaires et de gestion des filières. - Faible disponibilité quantitative et qualitative des produits alimentaires. - Extraversion des habitudes alimentaires au détriment du consommateur local.

Régions	Insuffisance des revenus des populations	Inaccessibilité des populations aux services sociaux de base	Insuffisance de la prise en charge des groupes vulnérables	Difficulté d'accès des populations à une bonne alimentation
Tamba	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des équipements et des infrastructures. - Enclavement des zones de production. - Difficulté d'accès au crédit. - Difficulté d'écoulement des produits, 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de l'offre de SSB. - Enclavement interne de la région. - Faible accessibilité financière aux SSB. - Insuffisance de personnel qualifié (éducation, santé, notamment). 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès des GV aux ressources. - Insuffisance de la qualification professionnelle des GV. - Non disponibilité de spécialistes pour la prise en charge des aînés, handicapés, orphelins, femmes. - Insuffisance d'équipements d'allègement des travaux des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible disponibilité quantitative et qualitative de produits alimentaires. - Insuffisance des unités et équipements de stockage et de transformation. - Coût élevé des denrées de première nécessité.
Kaolack	<ul style="list-style-type: none"> - Faible valorisation des produits. - Difficulté d'accès au crédit. - Difficulté d'accès aux facteurs de production. - Difficulté d'écoulement des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de l'offre de SSB. - Mauvaise répartition des SSB. - Faible accessibilité financière aux SSB. - Insuffisance de personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès des GV aux ressources. - Insuffisance de structures et de mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Insuffisance de la qualification professionnelle des GV. - Insuffisance d'équipements d'allègement des travaux des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé des denrées de première nécessité. - Faible disponibilité quantitative et qualitative de produits alimentaires. - Insuffisance des unités et équipements de stockage et de transformation. - Extraversion des habitudes alimentaires au détriment au consommer local.
	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de valorisation des produits, - Insuffisance des équipements et infrastructures - Difficulté d'accès aux facteurs de production. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de l'offre SSB. - Mauvaise répartition des SSB. - Enclavement interne de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès des GV aux ressources. - Insuffisance de structures et de mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Insuffisance de la qualification professionnelle des GV. 	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement difficile des populations en produits de base. - Insuffisance des unités et des équipements de stockage et de transformation. - Extraversion des habitudes alimentaires au détriment au consommer local.

Régions	Insuffisance des revenus des populations	Inaccessibilité des populations aux services sociaux de base	Insuffisance de la prise en charge des groupes vulnérables	Difficulté d'accès des populations à une bonne alimentation
Diourbel	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès au crédit. - Difficulté d'accès aux facteurs de production. - Enclavement des zones de production. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise répartition des SSB - Faible accessibilité financière aux SSB - Insuffisance de personnels qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès des GV aux ressources. - Insuffisance de structures et de mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Insuffisance de la qualification professionnelle des GV. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des unités et des équipements de stockage et de transformation. - Coût élevé des denrées de première nécessité. - Faible disponibilité quantitative et qualitative de produits alimentaires.
Thiès	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès aux facteurs de production. - Insuffisance des équipements et des infrastructures. - Difficulté d'accès au crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible accessibilité financière aux SSB. - Faiblesse de l'offre de SSB. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès des GV aux ressources. - Insuffisances de structures et de mécanismes d'insertion socio-économiques des GV. - Insuffisance de qualification professionnelle des GV. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible disponibilité quantitative et qualitative des produits alimentaires. - Faiblesse de la production céréalière (vivrière). - Insuffisance des infrastructures et des équipements de stockage et de transformation.
Louga	<ul style="list-style-type: none"> - Faible valorisation des produits - Insuffisance des équipements et des infrastructures, - Difficultés d'accès au crédit - Enclavement des zones de production 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de l'offre des SSB. - Faible accessibilité financière aux SSB. - Enclavement interne de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès des GV aux ressources. - Insuffisance de mécanismes d'insertion socio-économiques des GV. - Insuffisance de la qualification professionnelle des GV. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé des denrées de première nécessité. - Approvisionnement difficile des populations en produits de base. - Insuffisance des infrastructures et des équipements de stockage et de transformation des produits.

Régions	Insuffisance des revenus des populations	Inaccessibilité des populations aux services sociaux de base	Insuffisance de la prise en charge des groupes vulnérables	Difficulté d'accès des populations à une bonne alimentation
Saint-Louis	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement des zones de production. - Insuffisance des équipements et infrastructures. - Faible valorisation des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement interne de la région. - Faible accessibilité financière aux SSB. - Insuffisance de personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de structures et de mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Non disponibilité de spécialistes pour la prise en charge des aînés, handicapés, des orphelins et des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des unités et des équipements de stockage et de transformation. - Faiblesse de la production céréalière. - Coût élevé des denrées de premières nécessités.
Matam	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès aux facteurs de production. - Enclavement des zones de production. - Difficulté d'accès au crédit. - Insuffisance des équipements et infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement interne des régions. - Insuffisance de personnels qualifiés (éducation et santé, notamment). - Faible accessibilité financière aux SSB. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de la qualification professionnelle des GV. - Insuffisance de structures et de mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Difficulté d'accès des GV aux ressources. - Insuffisance d'équipements d'allègement des travaux des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement difficile des populations en produits de base. - Coût élevé des denrées de première nécessité. - Insuffisance des unités et des équipements de stockage et de transformation.

4 Les orientations stratégiques pour réduire la pauvreté dans les régions

Pour réduire la pauvreté des populations du Sénégal, les acteurs régionaux ont proposé un certain nombre d'orientations stratégiques. Celles-ci sont présentées d'abord par région, avant d'être synthétisées et analysées pour faire ressortir les propositions communes et les propositions spécifiques.

4.1 Analyse synthétique des orientations pour réduire la pauvreté dans les régions

Les orientations proposées par les régions pour réduire la pauvreté dans leurs localités sont souvent différentes d'une région à l'autre. Cependant, si elles sont examinées de plus près elles peuvent être résumées suivant les axes en quelques quatre ou cinq orientations majeures.

4.1.1 L'amélioration des revenus des populations

L'analyse des propositions faites par les régions permet de retenir quatre orientations majeures communes à toutes les régions pour améliorer les revenus des populations. Il a permis de relever quelques propositions majeures qui sont spécifiques à une ou quelques régions.

Ainsi, pour améliorer les revenus des populations il faut dans toutes les régions :

- améliorer l'accès des populations aux moyens de production (moyens financiers, la terre, l'eau, les moyens techniques et organisationnels) ;
- promouvoir le développement des AGR chez les populations ;
- valoriser les productions locales en favorisant la création de valeurs ajoutées ;
- renforcer les infrastructures inter et intra régional (désenclavement des zones, marchés etc.) ;
- faciliter l'accès des jeunes diplômés à un emploi ;
- diversifier les cultures.

L'analyse fait ressortir aussi pour certaines régions quelques propositions spécifiques :

- assurer la paix et la sécurité aux populations (Ziguinchor, Kolda) ;
- maîtriser les feux de brousse dans certaines régions (Louga, Tamba, Kaolack) ;
- inciter à la création d'unités industrielles (Fatick, Kolda, Matam) ;
- lutter contre la salinisation des terres (Fatick, Kaolack, Diourbel, Ziguinchor, Kolda) ;
- faire des d'aménagements hydro agricoles (Tamba, Matam, Louga, Ziguinchor, Kaolack).

4.1.2 L'accès des populations aux services sociaux de base

Il ne suffit pas de construire des infrastructures de base pour améliorer les conditions de vie des populations, même si dans le contexte actuel de dénuement des régions en infrastructures diverses, cet aspect revêt une importance capitale. Il est également important, voire même nécessaire de lever tous les obstacles réels d'ordre géographique, réglementaire, financier et autres qui peuvent entraver l'accès des populations aux services sociaux. Les efforts susceptibles d'être faits dans ce domaine et les mesures correspondantes nécessaires à cet effet sont variables selon les besoins de chaque région et le niveau d'insatisfaction ressenti dans chaque secteur concerné. Cependant, on peut les résumer en cinq propositions majeures :

- renforcement des infrastructures et équipements sociaux de base ;
- facilitation de l'accès financier des populations aux services sociaux de base ;
- amélioration de la qualité des services sociaux de base ;
- sensibilisation des populations sur l'utilité des Services Sociaux de Base ;
- renforcement des infrastructures de communication.

Il faut aussi noter quelques points spécifiques à certaines régions :

- lutter contre l'insécurité (Ziguinchor, Kolda).
- Sensibiliser les populations sur l'intérêt d'envoyer les enfants à l'école (Kolda, Diourbel, Kaolack, Tamba).
- Rendre fonctionnel le nouvel hôpital de Fatick.
- Régularité de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques (Tamba, Kolda).

4.1.3 La prise en charge des groupes vulnérables

L'analyse des orientations proposées par les régions pour une prise en charge correcte des groupes vulnérables a porté essentiellement sur le groupe des femmes, des handicapés, des jeunes, des aînés, des enfants, des victimes de calamités, des prostituées. Elle a permis d'identifier cinq orientations majeures :

- l'amélioration de la scolarisation des filles et de l'alphabétisation des femmes ;
- le renforcement du pouvoir économique des femmes, des jeunes, des handicapés et des aînés ;
- l'amélioration du pouvoir de décision des femmes, des jeunes, des handicapés et des aînés ;
- le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables (handicapés, enfants en difficulté, personnes âgées, malades du sida, les victimes de calamités naturelles, etc.) ;
- la promotion de l'égalité et de l'équité de genre à tous les niveaux ;
- le renforcement de la solidarité envers les catégories sociales défavorisées.

Il faut noter les orientations spécifiques des régions suivantes :

- lutte contre la mendicité dans les villes (Ziguinchor, Dakar) ;
- renforcement des infrastructures de conseils ADO (Diourbel, Louga).

4.1.4 La sécurité alimentaire des populations

Les différentes orientations suggérées par les régions pour la sécurité alimentaire des populations peuvent être synthétisées en quatre propositions majeures, il s'agit de :

- améliorer la production vivrière dans les régions ;
- faciliter l'accès des populations aux produits de base (céréales, viande, poisson) ;
- développer des stratégies de lutte contre les manques de vivre (les périodes de soudure) ;
- assurer un bon approvisionnement des marchés de produits de base.

Pour cet axe les points spécifiques à certaines régions constatés sont :

- la lutte contre l'insécurité (Ziguinchor, Kolda),
- une meilleure gestion des surplus de récoltes (Kaolack),
- la réintroduction des cultures de décrue (Saint Louis, Matam. Tamba).

4.2 Tableau des orientations stratégiques prioritaires par région

Régions	Amélioration des revenus des populations	Facilitation de l'accès des populations aux services sociaux de base	Meilleure prise en charge des groupes vulnérables	Améliorer l'accès des populations à une meilleure alimentation
Dakar	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des jeunes à l'emploi. - Valoriser les produits. - Faciliter l'accès au crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le maillage des SSB. - Alphabétisation des adultes, surtout les femmes. - Améliorer l'accessibilité financière aux SSB. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les structures et les mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Faciliter l'accès des GV aux ressources. - Mettre à disposition des spécialistes pour la prise en charge des aînés, handicapés, orphelins. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les coûts des denrées de première nécessité. - Faciliter l'approvisionnement des populations en produits de base. - Augmenter la production céréalière.
Ziguinchor	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclavement des zones de production. - Renforcement des équipements et des infrastructures. - Valoriser les produits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclavement interne de la région. - Amélioration de l'accessibilité financière aux SSB. - Renforcement du personnel qualifié (éducation, santé, notamment). 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les structures et mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Mettre à disposition des spécialistes pour la prise en charge des aînés, handicapés, orphelins. - Renforcer les équipements d'allègement des travaux des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les unités et les équipements de stockage et de transformation. - Augmenter la production céréalière. - Réduire les coûts des denrées de première nécessité.
Tamba	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des équipements et des infrastructures. - Désenclavement des zones de production. - Faciliter l'accès au crédit. - Faciliter l'écoulement des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'offre des SSB. - Désenclavement interne de la région. - Améliorer l'accessibilité financière aux SSB. - Renforcer le personnel qualifié (éducation, santé, notamment). 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des GV aux ressources. - Améliorer la qualification professionnelle des GV. - Mettre à disposition des spécialistes pour la prise en charge des aînés, handicapés, orphelins, femmes. - Renforcer les équipements d'allègement des travaux des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la disponibilité quantitative et qualitative des produits alimentaires. - Renforcer les unités et les équipements de stockage et de transformation. - Réduire les coûts des denrées de première nécessité.

Régions	Amélioration des revenus des populations	Facilitation de l'accès des populations aux services sociaux de base	Meilleure prise en charge des groupes vulnérables	Améliorer l'accès des populations à une meilleure alimentation
Kaolack	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des produits. - Faciliter l'accès au crédit. - Faciliter l'accès aux facteurs de production. - Faciliter l'écoulement des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'offre de SSB. - Améliorer le maillage des SSB. - Améliorer l'accessibilité financière aux SSB. - Renforcer le personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des GV aux ressources. - Renforcer les structures et les mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Améliorer la qualification professionnelle des GV. - Renforcer les équipements d'allègement des travaux des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les coûts des denrées de première nécessité. - Améliorer la disponibilité quantitative et qualitative des produits alimentaires. - Renforcer les unités et les équipements de stockage et de transformation. - Promouvoir la consommation des produits locaux.
Fatick	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des produits. - Renforcement des équipements et des infrastructures. - Faciliter l'accès aux facteurs de production. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'offre de SSB. - Améliorer le maillage des SSB. - Désenclavement interne de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des GV aux ressources. - Renforcer les structures et les mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Améliorer la qualification professionnelle des GV. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'approvisionnement des populations en produits de base. - Renforcer les unités et les équipements de stockage et de transformation. - Promouvoir la consommation des produits locaux.
Diourbel	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès au crédit. - Faciliter l'accès aux facteurs de production. - Désenclavement des zones de production. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le maillage des SSB. - Améliorer l'accessibilité financière aux SSB. - Renforcer le personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des GV aux ressources. - Renforcer les structures et les mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Améliorer la qualification professionnelle des GV. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les unités et les équipements de stockage et de transformation. - Réduire les coûts des denrées de première nécessité. - Améliorer la disponibilité quantitative et qualitative de produits alimentaires.
Thiès	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux facteurs de production. - Renforcement des équipements et des infrastructures. - Faciliter l'accès au crédit, la difficulté (?). 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accessibilité financière aux SSB. - Améliorer l'offre de SSB, 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des GV aux ressources. - Renforcer les structures et les mécanismes d'insertion socio-économiques des GV. - Améliorer la qualification professionnelle des GV. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la disponibilité quantitative et qualitative des produits alimentaires. - Augmenter la production céréalière (vivrière). - Renforcer les infrastructures et les équipements de stockage et de transformation.

Régions	Amélioration des revenus des populations	Facilitation de l'accès des populations aux services sociaux de base	Meilleure prise en charge des groupes vulnérables	Améliorer l'accès des populations à une meilleure alimentation
Saint-Louis	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclavement des zones de production. - Renforcement des équipements et des infrastructures. - Valorisation des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclavement interne de la région. - Améliorer l'accessibilité financière aux SSB. - Renforcer le personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les structures et les mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Mettre à disposition des spécialistes pour la prise en charge des aînés, handicapés, des orphelins et des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les unités et les équipements de stockage et de transformation. - Augmenter la production céréalière. - Réduire les coûts des denrées de premières nécessités.
Matam	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux facteurs de production. - Désenclavement des zones de production. - Faciliter l'accès au crédit. - Renforcement des équipements et des infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclavement interne de la région. - Renforcer le personnel qualifié (éducation et santé, notamment). - Améliorer l'accessibilité financière aux SSB. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualification professionnelle des GV. - Renforcer les structures et mécanismes d'insertion socio-économique des GV. - Faciliter l'accès des GV aux ressources. - Renforcer les équipements d'allègement des travaux des femmes.. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'approvisionnement des populations en produits de base. - Réduire les coûts des denrées de première nécessité. - Renforcer les unités et les équipements de stockage et de transformation.
Louga	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des produits. - Renforcement des équipements et des infrastructures. - Faciliter l'accès au crédit. - Désenclavement des zones de production. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'offre des SSB. - Améliorer l'accessibilité financière aux SSB. - Désenclavement interne de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des GV aux ressources. - Renforcer les mécanismes d'insertion socio-économiques des GV. - Améliorer la qualification professionnelle des GV. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les coûts des denrées de première nécessité. - Améliorer l'approvisionnement des populations en produits de base. - Renforcer les infrastructures et les équipements de stockage et de transformation des produits .

5 Conclusion

Ce document est la contribution de la « commission Collectivités Locales » à la rédaction du DSRP-II. Il a été élaboré à l'issue d'une démarche participative adoptée de manière consensuelle par les acteurs. Elle a consisté dans une première étape à la production des contributions de chacune des régions et par la suite une synthèse est faite pour produire le document national. Le document présente le profil de pauvreté de chaque région et fait une comparaison de leur situation.

Ainsi, les régions de Ziguinchor, Kolda, Kaolack, Diourbel et Tambacounda peuvent être considérées comme les régions les plus pauvres du pays avec des pourcentages de ménages pauvres qui dépasse de loin l'indice de pauvreté national qui est de 48,4%.

Par contre, la région la moins pauvre est Dakar, avec un pourcentage de ménages pauvres de 33,6%. Du fait qu'elle constitue le pôle économique, industriel, administratif, humain, culturel et intellectuel du pays cela s'explique facilement. Louga présente une situation favorable avec 36,5% de ménages pauvres.

Cependant, les situations constatées dans les régions confirment une situation de pauvreté de masse des populations de notre pays.

Plusieurs obstacles doivent être levés pour réduire la pauvreté dans nos régions. Ainsi, il faut :

- améliorer les revenus des populations en leur facilitant l'accès aux moyens de production, par exemple ;
- faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base en renforçant les infrastructures et équipements, notamment ;
- améliorer la prise en charge des groupes vulnérables, surtout en leur facilitant l'accès aux ressources ;
- améliorer l'accès des populations à une meilleure alimentation en mettant l'accent sur l'augmentation de la production vivrière et la valorisation des produits locaux.

L'atteinte de ces objectifs nécessite une meilleure implication des acteurs régionaux dans la mise en œuvre du DSRP.

C'est dans ce cadre que ces acteurs proposent :

- un renforcement des moyens des organes de pilotage et de suivi par rapport au besoin d'une large participation des acteurs ;
- la mise en place de mécanismes leur permettant de financer leurs projets de réduction de la pauvreté ;
- l'amélioration de la communication autour du processus du DSRP ;
- le renforcement des capacités techniques et des moyens d'actions des comités régionaux et des acteurs.